



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondiss

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 062-200018083-20260429-B6620260429-DE

SLO

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi seize avril, se sont réunis à la salle des Potiers, place des Potiers, à Desvres sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY

Délibération n°66-2026-04-29

Etaient présents :

M. Christophe GUCHE, Mme Monique GOUDAL, M. Vincent LACHERE, M. Benoît LONGUET, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, M. Simon LEMAIRE, Mme Anne DACHICOURT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, M. Jean-Marc DUFOUR, Mme Anne FOQUET, Mme Anita THOMAS, M. Mathieu DELATTRE, Mme Colette DUCHATEL, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Christophe DOUCHAIN, M. Jean-Michel MARTEL, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Alain LOUVET, Mme Julie WALLE, Mme Maryse BEAUSSE, Mme Rebecca CHATILLON, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. Marc COUSIN, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Jean-Christophe SERGENT à M. Etienne MAES
Mme Véronique BALLY à Mme Anne DACHICOURT
Mme Martine GOURNAY PRUD'HOMME à M. Jean-Luc MARCOTTE
M. Jackie BAHEUX à M. Benoît LONGUET

Etaient remplacés :

M. Dominique CHIVET par M. Benoit DELATTRE
M. Xavier BAILLY par Mme Sylvie THERRY
M. Hervé BROUART par M. Vincent HAMY

Etaient absents :

M. Christophe COUSIN
M. Jean-Claude RETAUX

Secrétaire de séance :

Mme Julie WALLE

Nombre de membres en exercice	
Nombre de membres présents	43
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusés	0
Absents	2
Nombre de votes	50

Délibération n°66-2026-04-29

Objet : modification des statuts révisés du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France

Vu la Loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 qui autorise la création de syndicat mixte pour les autorités organisatrices de Transports afin de mieux coordonner leurs actions,

Vu la Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 qui donne la possibilité aux Communautés de Communes de prendre la compétence mobilité,

Vu la délibération N° 12-2021-03-18 en date du 18 mars 2021 qui acte la décision de la Communauté de Communes de Desvres-Samer de prendre la compétence mobilité,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 juin 2021 qui donne à la Communauté de Communes de Desvres-Samer la compétence mobilité,

Vu la délibération en date du 24 février 2022 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes de Desvres-Samer au Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités,

Vu la délibération en date du 13 avril 2023 relative à la modification des statuts du Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités,

Vu la délibération en date du 19 décembre 2024 du Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités relative à la révision de leurs statuts ayant pour modification l'adhésion de deux nouvelles AOM,

Vu la délibération n°11-2025-02-27 en date du 27 février 2025 approuvant la révision des statuts du Syndicat Mixte Hauts de France Mobilité,

Vu la délibération en date du 1^{er} juillet 2025 du Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités relative à la révision des statuts ayant pour modification l'adhésion de la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole et le changement de dénomination du Syndicat Hauts de France Mobilités en Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France,

Vu la délibération n°68-2025-11-27 en date du 27 novembre 2025 approuvant la révision des statuts sur l'adhésion de la Communauté de Communes

d'Agglomération d'Amiens Métropole et le changement
Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France,

Vu la délibération en date du 12 février 2026 du Syndicat Mixte des Mobilités des
Hauts de France relative à la révision de leurs statuts ayant pour modification
l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la révision des statuts du
Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France avec l'adhésion de la
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire

Fait et délibéré à Desvres, le 29 avril 2026

La secrétaire de séance



Julie WALLE

Le Président



Christophe FOURCROY